

Lundi 5 décembre 2011 de 15 heures 30 à 19 heures 30

Auditorium de la Maison du Barreau de Paris - 4, place de Harlay, 75001 Paris

## **Droit pénal du travail : stratégies et réponses judiciaires**

- 15 h 30 **Accueil** par Robert Etien, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences Politiques et Sociales de l'Université Paris 13 et Pascale Bloch, Professeur à l'Université Paris 13, Directrice de l'IRDA
- 15 h 45 – 17 h 15 **La place du droit pénal dans la stratégie judiciaire des salariés et des syndicats**, par Michel Henry, Avocat à la Cour
- La procédure pénale du travail : une procédure d'exception ?**, par Nathalie Ferré, Maître de conférences à l'Université Paris 13, membre de l'IRDA et de l'IRIS
- Le harcèlement devant le juge pénal : quelle jurisprudence ?**, par Cyrille Duvert, Maître de conférences à l'Université Paris 13, membre de l'IRDA
- 17 h 15 – 17 h 45 Pause
- 17 h 45 – 19 h 15 **L'employeur doit-il craindre le droit pénal du travail ?**, par Laurent Gamet, Maître de conférences à l'Université Paris 13, membre de l'IRDA, Avocat à la Cour de Paris
- L'utilisation du droit pénal par l'inspection du travail**, par Jean-Louis Osvath, Inspecteur du travail
- La politique répressive concernant les délits du travail à la Cour d'appel de Paris**, par Denys Millet, Avocat Général près la Cour d'appel de Paris
- 19 h 15 **Conclusion**

*Colloque organisé par l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA) de l'Université Paris 13 et la Commission ouverte de droit social du Barreau de Paris. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.*

*Manifestation validée pour la formation continue des avocats.*